

Jean-André Lasserre

Conseiller général de Courbevoie

Président du groupe municipal « Une autre ambition pour Courbevoie »

Monsieur Pierre-André PEYVEL
Préfet des Hauts-de-Seine
Préfecture des Hauts-de-Seine
167, avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE cedex

Courbevoie, le 5 avril 2012

Monsieur le Préfet,

Au prétexte de la préparation d'une opération de désamiantage, les sociétés Hermitage et/ou Logis Transports installent des palissades de tôle ondulée sur les façades inférieures de l'immeuble du Damier d' Anjou-Infra, situé à la Défense 1. Le restaurant « Les Feuillantines », situé sur la dalle, est tout simplement en train de disparaître derrière ces panneaux alors qu'il est en activité !

Or ni les habitants, ni les commerçants n'ont été informés des actions entreprises.

A l'instar des évènements survenus en juillet 2010 visant à dissuader les commerçants récalcitrants de la galerie commerciale de la Coupole, ces nouveaux agissements témoignent des méthodes de promoteurs sans scrupule.

Cette situation impacte fortement le quotidien des riverains et plus largement des habitants des immeubles limitrophes tant les pressions exercées ont été fortes et continuent de l'être pour vider les immeubles de leurs occupants.

Il s'agit là encore d'une tentative d'intimidation inacceptable, qui peut être constitutive d'une voie de fait, et qui ignore délibérément la décision du Tribunal de Grande Instance de Nanterre du 13 octobre 2011 d'interdire la démolition de ces immeubles.

C'est pourquoi je sollicite votre intervention afin de faire respecter les règles de la République actuellement bafouées à la Défense 1.

Par avance, je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma démarche et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean-André LASSERRE

